

Compte rendu du conseil d'école du 8 novembre 2010

Présents : Mme Hide, Mme Andraud, Mme Demarcq, Mme Morvant, Mme Gervais parents élus.

Les enseignants : Mr Garnier, Mme Pourtaud-André, Mme Galantini, Mme Viaud-Murrat, Mr Benoit, Mme Maréchal et Mme Guépin.

La psychologue scolaire Mme Delon.

Mairie : Mme Le Mouel

Excusé : Mr Barlet-Roussel Inspecteur de la circonscription.

I) Le RASED

Mme Delon psychologue scolaire du secteur est venue présenter l'équipe du réseau d'aide aux enfants en difficulté. Ce secteur est composé de 12 écoles, le réseau de 3 personnes : la psychologue ainsi que 2 maîtres spécialisés : 1 fixé au Grau du roi Mr Cambon et 1 itinérante Mme Grifeuille qui interviendra sur la maternelle d'Aimargues.

La priorité pour cette année est donnée aux GS/CP, les interventions se feront à la demande des enseignants ou des familles.

2 types d'aide sont proposés :

- aide à dominante pédagogique :** difficulté à apprendre et à comprendre, cette aide est apportée sur le temps scolaire en petit groupe par le maître E.
- aide psychologique :** relative à des difficultés personnelles qui peuvent troubler l'apprentissage.

Vous pouvez joindre le bureau du Rased au numéro suivant :

04 66 88 28 93.

La psychologue scolaire remercie la municipalité pour lui avoir fourni un local.

II) Les effectifs

A ce jour :

PS	PS	PS MS	MS	GS	GS	TOTAL
30	30	27	30	29	29	175

Soit une moyenne de 29,16

Pour la rentrée prochaine 2011/2012 :

PS	MS	GS	TOTAL
69	67	50	185

Soit une moyenne de 30,83.

Il y a toujours une incertitude pour les nouveaux habitants de la ZAC, pour cela la municipalité a envoyé un questionnaire très simple aux futurs habitants à savoir :

« Avez-vous des enfants qui fréquenteront l'école à la rentrée 2011 ? » mais malheureusement sur 88 courriers adressés seulement 1 réponse a été renvoyée.

Nous sommes très inquiets pour cette future rentrée, la municipalité, l'équipe enseignante ainsi que la FCPE fera tout ce qui est en son pouvoir pour qu'elle déroule dans de bonnes conditions quelle qu'en soit la situation.

III) Les travaux :

Dans la cour de l'école, le petit muret rouge a été enlevé, le sol glissant a été sablé, l'entrée de l'école est donc maintenant sécurisée.

Une nouvelle maisonnette pour les enfants a été commandée afin d'agrémenter la cour, cette maison a été financée comme suit :

Mairie : 5000 euros

Coopérative scolaire : 781 euros

FCPE : 600 euros

Cette maisonnette sera installée très prochainement ainsi que le sol spécifique aux jeux de cour obligatoire.

IV) Le règlement intérieur

2 modifications sont à apporter à l'ancienne version :

a) Horaires de l'aide personnalisée aux enfants en difficulté :

Lundi et jeudi de 16h30 à 17h30

b) Horaires de l'école : matin 8h50 9h10 11h50 12h

Après-midi 13h20 13h40 16h20 16h30

V) L'arbre de Noël :

Le traditionnel spectacle de Noël offert aux enfants aura lieu le lundi 13 décembre à 9h30 salle Lucien Dumas présenté par la compagnie des « 3 Chardons » intitulé « Boum Bam et le tam-tam ».

Coût du spectacle 4,40 euros par enfant.

Le goûter aura lieu la même après-midi à l'école, nous remettrons à cette occasion un cadeau aux enfants.

L'arbre de Noël est financé en partie par une subvention municipale.

VI) Bilan financier :

A ce jour en caisse il reste 12 060 euros

OCCE	310
LIVRES NOEL	1800
SPECTACLE	740
CARNAVAL (martenelle+primaire)	1400
MAISONNETTE	781
TOTAL	5031
RESTE EN CAISSE	7029

VII) FCPE :

La FCPE organisera un loto le 12 décembre salle du foyer socio-éducatif à cette occasion seront mis en vente les productions originales qui composent le calendrier.